

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23- 020618

17680

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03268

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Retraité

Nom & Prénom :

KHIDIERI Abdelaziz

Date de naissance :

06/07/1953

Adresse :

379, Bd l'ANDRAMIQUE CASA

Tél. : 06 54 79 09 14

Total des frais engagés : # 1589,00 # Dhs

Cadre réservé au Médecin

Professeur Hassan EL GHOMARI

Spécialiste en Endocrinologie

Diabétologie et Nutrition

Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anoual

et Abdelmoumen N° 313. CASA - Tél. 05 22 20 45 45

Cachet du médecin :

Date de consultation :

13/09/2023

Nom et prénom du malade :

Ishidraoui Dzg

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

DM 2 TIA

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : 57

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 22/09/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/09/2013	5		30000	Professeur Hassan EL GHOMARI Chirurgien Endocrinologue et Nutritionniste 100 Avenue Boulevard Anouar Tunis - 2022861118

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>OULED HADDAD d. Ouled Haddad N° 39 BIS Hassan II - CASABLANCA Tel: 05 22 50 60 26</i>	<i>18/09/23</i>	<i>110,00 Dhs</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
AIR MEDICAL 3 ^e My Abdellah Rue 300 N° 25 AIN Chock - Casab Tél: 0522 87 27 49 0668 78 15 26	22/09/23					1000

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Docteur Hassan EL GHOMARI

Professeur à la F.M.P.C

Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie

Nutrition & Croissance

Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc
de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري

أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة

أخصائي أمراض الغدد - داء السكري

التغذية و التنمو

طبيب سابق بمستشفى سان لوك

مونتريال - كندا

Casablanca, le :

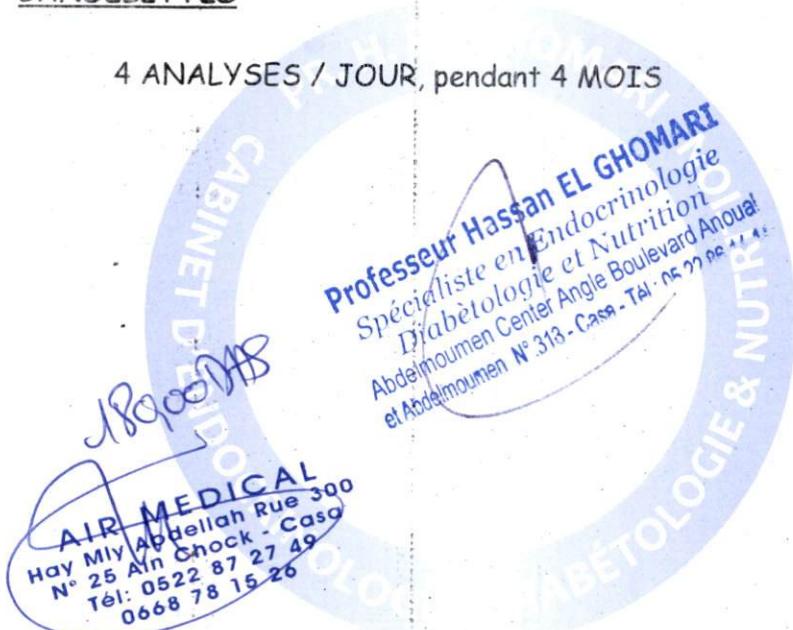
18/10/13

الدار البيضاء في :

Mr. KHIDIQUI Aziz

BANDELETTES

4 ANALYSES / JOUR, pendant 4 MOIS



مركز عبد المؤمن، زاوية شارع أنوال وشارع عبد المؤمن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء

Abdelmoumen Center, Angle Bd. Anoual et Bd. Abdelmoumen, 3^{ème} étage - N° 313 - Casablanca

الهاتف : 05 22 86 14 14 / 05 22 86 37 44 - البريد الإلكتروني : hassanelghomari@yahoo.fr

N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032

©2020 ACON Laboratories, Inc.



INFO PHARMA
10, Rue Boulmane Bourgogne
Casablanca 20040 Morocco
Tel: + 212 5 22 22 34 07
+ 212 5 22 22 12 55
Fax: + 212 5 22 47 45 92

©2020 ACON Laboratories, Inc.



INFO PHARMA
10, Rue Boulmane Bourgogne
Casablanca 20040 Morocco
Tel: + 212 5 22 22 34 07
+ 212 5 22 22 12 55
Fax: + 212 5 22 47 45 92

Facture en FRF N° : 23/0824

KHIDIQUI AZIZ

DATE	CLIENT	PAGE
22/09/2023	2586	1

Réf.	Désignation	Quantité	Prix Uni. TTC	Montant TTC	% TVA
B.ONE 26	BANDELETTE ONE CALL PLUS 50B	2	90.00	180.00	20.00

BASES HT	REMISE	MT TVA	% TVA	PORT	TOTAUX		TOTAL TTC	ACOMPTE	NET A PAYER
					H.T.	T.V.A.			
1	150.00	Tx: 0.00 0.00	30.00 20.00	0.00 0.00	150.00	30.00	180.00	0.00	180.00

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

cent quatre-vingts dirhams



AIR MEDICAL
Hay Miv Abdellah Rue 300
N° 25 Ain Chok - Casa
Tél: 0522 87 27 49
0668 78 15 26

Docteur Hassan EL GHOMARI
Professeur à la F.M.P.C

Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie
 Nutrition & Croissance
 Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc
 de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري
 أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة
 أخصائي أمراض الغدد - داء السكري
 التغذية و النمو
 طبيب سابق بمستشفى سان لوك
 مونتريال - كندا

Casablanca, le : 18/09/14 الدار البيضاء في :

Mr. KHIDIQUI Aziz

DIAMICRON 60

1/2-1/2-0 pendant 4 mois

IPRADIA LP 1000

25,10 x 4

0-0-1 pendant 4 Mois

87,50

NEBILET 5 MG

1/4-0-0 pendant 4 Mois

151,60 x 4

SULIAT 80/5*

1-0-0 pendant 4 mois

80,00 x 4

CLAVULIN 1G

1-0-1 , pendant 10 JOURS

82,90 x 4

IPRADIA LP 500

1-0-0, pendant 4 MOIS

64,00 x 4

CANESTEN EXTRA

1 app *2 / j

TIGRA MEN PLUS

2 cp / j , pendant 15 JOURS

100,00

Professeur Hassan EL GHOMARI
 Spécialiste en Endocrinologie
 Diabétologie et Nutrition
 Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anoual
 et Abdelmoumen N° 313 - Casab - Tél : 05 22 86 14 14

مركز عبد المؤمن، زاوية شارع أنوال وشارع عبد المؤمن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء

Abdelmoumen Center, Angle Bd. Anoual et Bd. Abdelmoumen, 3^{ème} étage - N° 313 - Casablanca

الهاتف : 05 22 86 14 14 / 05 22 86 37 44 - E-mail : hassanelghomari@yahoo.fr

N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032

* VIGNETTE

V140977/01
NEBILET® 5mg
28 comprimés O
PPV 87DH50

PPU: 120,40 CHF
INT: 650287

PER:

PPV: 64,00

75,20

151,60

151,60

151,60

151,60

25,20

25,20

25,20

25,20

12,90

12,90

12,90

12,90